

Blendecques

Château de Westhove : Stéphane Bern se dit « prêt à aider »

L'avenir du château de Westhove semblait obscur et incertain. Depuis la visite de l'ancien sous-préfet Jean-Luc Blondel en 2016, qui avait donné beaucoup d'espoir pour sa préservation, le dossier semblait être resté au point mort. Mais un atout vient de surgir de la manche de l'association l'Élan de Westhove, qui lutte depuis 5 ans pour sa préservation. Stéphane Bern, « Monsieur patrimoine » lui-même, a déclaré vouloir se mobiliser pour sauver l'édifice.

« En 2017, nous avons contacté Stéphane Bern pour faire inscrire le château dans la liste des patrimoines en péril, explique André Bideaux, président de l'Élan de Westhove. À l'époque, le Président de la République avait fait du patrimoine une grande cause nationale. » Une rencontre avec un membre du ministère de la culture avait déçu cet espoir, « cela ne pouvait être retenu pour 2018 », se souvient André Bideaux. La pétition lancée ensuite a reçu 1.200 signatures, dont celle de Franck Riester, ministre de la Culture. « Nous avons aussi rejoint l'association Urgences patrimoine. Depuis, nous étions dans le flou, et notre dernière rencontre avec le maire en 2018, nous a laissés penser qu'il estimait que le bâtiment n'était pas sauvable. La coupe des arbres dans le parc a été pour moi l'achèvement du château. Mais nous continuons de penser qu'il peut l'être. »

Rachid Ben Amor

« La commune ne peut le rénover seule »

Le maire Rachid ben Amor se défend du procès d'intention mené à son encontre : « Je suis d'accord pour qu'on le rénove, mais ce n'est pas la commune qui doit tout payer. » En 2016, des réunions ont été menées avec le Département, la fondation du patrimoine, la sous-préfecture et la Drac. « À l'époque, on avançait déjà la somme de 5 millions d'euros de réparations, avance le maire. Il faut m'aider ! »

Il est aussi blessé lorsqu'on l'accuse de ne pas aimer le patrimoine. « Durant le dernier mandat, j'ai restauré la maison de concierge du château de l'hôtel de ville qui est devenu la Mam, et la gare », présente-t-il.

Pour le château de Westhove, « on a imaginé des projets. Même un hôtel-restaurant. Mais est-ce que ça peut être viable ? Celles et ceux qui vont payer doivent se réunir autour d'une table. Je ne peux pas faire une restauration sur du vent. Qui va payer ? »

« Je ne ferme aucune porte ».
Rachid Ben Amor

Le maire ne s'en cache pas : « L'argent de la commune doit servir aux concitoyens et passer avant le château. Demandez à la population ce qui est prioritaire : l'école ou le château ? »

Rachid Ben Amor a bien conscience de l'état de l'édifice : « Il est cassé en deux. Mais comment le réparer ? Ça fait plusieurs décennies qu'on en parle, et il aurait fallu commencer par faire un cerclage des fondations. Des vandales ont démonté le



Aujourd'hui, le château n'est plus que l'ombre de lui-même.

Urgences patrimoine

Urgences patrimoine est une association créée il y a six ans en province. « Nous sommes des lanceurs d'alerte, des spécialistes du bruit, concède sa présidente, Alexandra Sobczak. C'est souvent bien utile

pour contacter les bonnes personnes. » Elle l'admet cependant, « on perd plus souvent qu'on ne gagne contre ceux qui veulent mettre le patrimoine par terre. Il faut du temps pour faire comprendre l'intérêt de réhabiliter l'ancien. Même si on peut être mal vu, il faut parfois des activistes comme nous si on ne veut pas que demain la France ressemble à un parking géant. »

« Nous devons défendre le patrimoine des pauvres ».
Alexandra Sobczak

Si la France est mondialement connue pour la tour Eiffel ou Versailles, « nous devons aussi défendre le patrimoine des pauvres, celui où il ne faut pas déboursier 20 euros pour entrer et que l'on trouve au coin de la rue, que l'on peut découvrir sans payer. » Concernant le château de Westhove, Alexandra Sobczak concède que « ce n'est pas le plus aimé des professionnels de la culture et du patrimoine. Il s'agit d'un édifice typique du Nord et des châteaux qui ont poussé un peu partout durant cette période industrielle. » Néanmoins, l'article qu'elle a fait paraître dans la Gazette du patrimoine a attiré l'attention de Stéphane Bern. « Il n'est pas magique à venir avec des millions d'euros, mais il apporte une visibilité certaine et a écrit au maire de Blendecques. Avec son intervention, l'idée, c'est que les habitants se réapproprient le projet. Et si la municipalité ne répond pas à ses obligations vis-à-vis de ce site protégé, on peut lancer une procédure d'expropriation... »

« Depuis quatre ans, il y a eu énormément d'effets d'annonce, mais ça n'a été qu'une lente descente aux enfers pour ce château, aujourd'hui on est toujours au même point. »
Stéphane Bern

Une lente « descente aux enfers »

« Il y a de plus en plus de monuments comme ce-



Stéphane Bern.

lui-ci qui sont à l'abandon, où les maires disent qu'ils vont faire quelque chose, mais finalement ils ne le font pas. Ça me désole, et ce sont les citoyens ou des associations locales qui doivent s'en saisir », regrette Stéphane Bern. « Monsieur Patrimoine » a ainsi envoyé un courrier à Rachid Ben Amor, « pour l'inciter à répondre à son engagement à défendre le patrimoine local. C'est ce qui fait le ciment d'une commune et il attire aussi les touristes qui ne se limitent pas aux gros monuments. Depuis quatre ans, il y a eu énormément d'effets d'annonce, mais ça n'a été qu'une lente descente aux enfers pour ce château, aujourd'hui on est toujours au même point ».

Jusqu'à 80 % de subventions mobilisables

Stéphane Bern n'intervient cependant pas en tant que « père fouettard ». « Xavier Bertrand, le président de Région, a déjà largement mis la main au portefeuille lorsqu'il s'agit de patrimoine. Mais le rôle du maire, c'est aussi d'activer le Département, la Drac, le Feder, la fondation du patrimoine, comme un jeu de dominos pour obtenir jusqu'à 80 % de subventions. Le tout est d'avoir la volonté de le faire, et je suis prêt à intervenir et à mobiliser Sébastien Le Cornu, ministre des Collectivités territoriales, pour l'accompagner dans cette démarche. Je suis prêt à aider. »

Guillaume Rose



André Bideaux.

Une composante de l'identité de la ville

Le patrimoine de la ville est multiple. Le patrimoine bâti religieux comprend l'abbaye Sainte-Colombe dont le porche du XVIII^e siècle est classé, la chapelle Sainte-Soyecques et l'église néo-byzantine du XIX^e siècle. Un ensemble de châteaux témoigne à la fois du rôle de lieu de villégiature joué par les bords de l'Aa depuis le XVIII^e siècle et du développement industriel au XIX^e siècle. Le cours rapide de l'Aa a favorisé l'implantation de moulins (jusqu'à 16 sur la commune) dont il reste quelques beaux exemples tels les moulins de Wins, Harache et Snick. Puis plusieurs ensembles industriels comme la Chicorée ou les papeteries ont vu le jour au XIX^e siècle. Le château appartient à l'ancien domaine industriel quasi intact de la famille Avot.

Site inscrit au titre des Mo-

numents Historiques depuis le 16 décembre 2011, le château de Westhove est entouré d'un grand parc et se trouve à proximité de la rivière Aa. Il a été édifié par Prudent Avot fondateur de l'une des plus importantes papeteries de la vallée de l'Aa. Le château devient propriété communale en 1943, après avoir servi de Kommandantur par les Allemands.

L'ensemble parc et château a été transformé en centre sportif avec terrains de sport dans le parc et vestiaires dans le château. L'édifice est fermé au public en 2004. Aujourd'hui, l'accès intérieur est interdit.

La constitution d'un paysage industriel

C'est vers 1902-1903 que Prudent Auguste Avot se fait édifier une nouvelle demeure à côté de ses usines, avec une conciergerie qui se trouve à l'entrée du

parc. L'architecte du château est le Calaisien Ernest Decroix, qui a aussi réalisé la bibliothèque de Saint-Omer en 1893, ou encore la villa Martin Pêcheur et le casino de Wimereux. Le château de Westhove a une valeur historique et architecturale intrinsèque en tant que témoignage d'un habitat patronal et comme représentant du style éclectique du tout début du XX^e siècle.

Mais l'intérêt de ce site dépasse largement ce cadre et il faut changer d'échelle pour le découvrir. L'ensemble industriel Avot à Blendecques est l'un des rares dans l'Audomarois à regrouper encore la maison patronale, l'usine, toujours en fonctionnement, avec ses bâtiments de différentes périodes, des cités ouvrières de différentes époques. Par son emplacement au centre de la commune et avec les équipements que son développement



Édifié il y a un peu plus de 100 ans, le château de Westhove était la demeure du patron des papeteries, Prudent Avot.

a pu engendrer (écoles, lieux de sociabilité, gare...), il permet de comprendre le passage du village à la ville de Blendecques.

Enfin, il témoigne de l'une des grandes aventures papetières industrielles de la vallée de l'Aa, au même titre que celle des

Dambricourt par exemple. Il participe ainsi directement de l'identité si spécifique de cette vallée.

Un diagnostic à 200.000 euros...

L'agence d'urbanisme du pays de Saint-Omer, épaulée par les services de la Drac et du Département, a établi un cahier des charges qui définit comment doit être mené le diagnostic préliminaire à toute action sur le château de Westhove.

Le but fixé au cahier des charges est de « permettre d'établir une programmation cohérente des futures campagnes de restauration et d'entretien tant pour des raisons de préservations du patrimoine, financières, que de sécurité et d'accessibilité », indique le document

qui a été rendu à la municipalité de Blendecques, propriétaire du monument.

Il s'agit donc d'établir un diagnostic sanitaire global de l'édifice en péril, de définir les interventions urgentes préalables à la restauration du château de Westhove et sa restauration qui pourront être proposées selon plusieurs degrés : travaux d'urgences, restauration lourde type Monuments Historiques du clos et du couvert, restauration adaptée aux vestiges des décors intérieurs... et établir un chiffrage estimatif des diverses préconisations.

Les devis renvoyés par les différents cabinets d'experts, ne concernant que le diagnostic, qui doit faire l'état des lieux du château et prioriser les mesures à prendre pour le préserver, avancent déjà un chiffre conséquent : près de 200.000€. Une somme qu'aujourd'hui la commune ne semble vouloir supporter seule...

Parmi les interventions urgentes qui pourraient être prioritaires dans le diagnostic, le récolement et le stockage des éléments de décors qui peuvent être encore sauvés : éléments de verre de la grande



En 2016, l'état intérieur était déjà affligeant (photo d'archives).

verrière, sculpture de l'escalier, mise en sécurité des décors peints des plafonds, mise en sécurité des cheminées en marbre encore présentes...

Mais aussi la mise en œuvre des travaux à entreprendre dans l'immédiat, comme la mise hors d'eau avec ventilation, et le traitement de la

merlue. Une restauration au titre des Monuments Historiques pourrait alors enfin être envisagée.

Mais qu'est-ce qu'un monument historique ?

Le château de Westhove a été classé Monument Historique le 16 décembre 2011 par décret. Il s'agit d'un statut juridique particulier destiné « à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural, mais aussi technique ou scientifique », explique le ministère de la Culture.

Le statut de « monument historique » est une reconnaissance par la Nation de la valeur patrimoniale d'un bien. Cette protection implique une responsabilité partagée entre les propriétaires et la collectivité nationale au

regard de sa conservation et de sa transmission aux générations à venir.

Cette protection juridique ouvre la possibilité, sous certaines conditions, pour les propriétaires, de pouvoir obtenir l'accompagnement technique et scientifique et les aides financières du ministère de la Culture ainsi que de différentes collectivités territoriales ainsi que du mécénat pour le financement des opérations d'études et de travaux. La protection ouvre également le droit, dans certains cas, à des déductions fiscales.

Et la fondation du patrimoine ?

Dans ce type d'opération, la fondation du patrimoine est souvent un partenaire essentiel. Mais son intervention est limitée. « La fondation du patrimoine intervient pour alléger la facture, mais il faut animer la souscription, qu'il y ait un projet et des cofinanceurs », explique Dominique Rembotte, déléguée locale. « De plus, on ne peut intervenir sur un Monument Historique sans l'accord de la Drac. Les gens s'imaginent que puisque la fondation du patrimoine intervient l'argent coule à flots. Ce n'est pas vrai. »

Pour la sauvegarde de l'église d'Hallines par

exemple, l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine hallinois anime la souscription en partenariat avec la commune. Des projets, plusieurs ont été évoqués ces dernières années pour le château de Westhove : un hôtel, une résidence, un musée, un centre intergénérationnel... les idées ne manquent pas. Reste à trouver les co-financeurs et les convaincre du bienfait de ces projets. Si quelques promesses ont été faites oralement, rien n'est encore inscrit dans le marbre...